**Information légale sur le contrat d’assurance de l’USTB**

En tant qu’organisateur d’activités physiques et sportives, l’US TORPES-BOUSSIERES TENNIS DE TABLE a l'obligation de souscrire un contrat collectif d'assurance couvrant à minima la [responsabilité civile](http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2123.xhtml) de tous les participants pour les dommages causés à autrui.

Conformément à la loi (article L321.1 du code du sport), **le club est assuré auprès de SMACL ASSURANCES** pour les risques suivants :

* Responsabilité civile de l’association,
* Responsabilité personnelle des dirigeants,
* Locaux et bien confiés,
* Biens mobiliers (20 000 €),
* Vestiaire organisé.

Les associations sportives doivent en outre informer les pratiquants de l'intérêt que présente pour eux la prise de garanties d'assurance personnelles couvrant les dommages causés à soi-même par soi-même comme les accidents ou les blessures. (article L321.4 du code du sport)

**En effet, sauf assurance personnelle, les conséquences financières d'une blessure ou d'un accident (secours, soins, perte de revenus consécutive à un arrêt de travail) sont à la charge du pratiquant**.

**Le contrat d’assurance de l’USTB ne prend pas en charge les accidents corporels**.

Même si le risque est minime au tennis de table, nous vous conseillons néanmoins de souscrire une assurance pour couvrir ce type de risques. Votre assureur pourra vous renseigner sur ce point.

Vous avez également la possibilité de vous assurer par le biais de l’assurance de la Fédération Française de Tennis de Table COVEA RISKS.

Les risques couverts par le contrat de base sont les suivants :

* Responsabilité civile,
* Recours et défense pénale,
* Responsabilité administrative,

**L’assurance de la FFTT contre les accidents corporels est une garantie facultative optionnelle**.

Le résumé du contrat est consultable en ouvrant le lien hypertexte suivant (clic droit souris) : [www.fftt.com/administratif/assurance/Resume\_des\_garanties.pdf](http://www.fftt.com/administratif/assurance/Resume_des_garanties.pdf)

Salutations sportives.

Les co-présidents